

Cohérence des politiques régionales pour l'initiative de la Grande Muraille verte

Restaurer les terres et soutenir la paix: *La Grande Muraille Verte et le lien entre climat, paix et sécurité en Afrique*

07 NOTE DE POLITIQUE

VUE D'ENSEMBLE

L'escalade de la crise du changement climatique constitue une menace existentielle pour l'humanité. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que le climat s'est réchauffé de 1,1 °C en plus de 2000 ans et qu'il est en passe de dépasser 1,5 °C si les émissions mondiales ne sont pas réduites de 43 %, ce qui permettrait de s'aligner sur une trajectoire de zéro net d'ici 2050.¹ En raison de sa capacité d'adaptation limitée, l'Afrique subit de manière disproportionnée les effets généralisés du changement climatique, ce qui se traduit par des pertes et des dommages considérables.²

Alors que la crise climatique s'accélère, le changement climatique menace la stabilité et le développement du continent en amplifiant les risques sécuritaires qui augmentent sur l'ensemble du continent africain. Sur la base

de **l'évaluation des risques liés à la sécurité climatique en Afrique (ACRA)** et du rapport du président de l'Union africaine (UA) sur les liens entre le changement climatique, la paix et la sécurité, cette note présente les principales recommandations et actions que l'UA doit adopter et mettre en œuvre pour renforcer ses réponses aux impacts du changement climatique sur la paix, la sécurité et le développement dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille Verte (GMV).

Pour faire face aux impacts du changement climatique en Afrique, des actions ambitieuses d'adaptation et d'atténuation sont cruciales. Cela est conforme aux principes inscrits dans l'accord de Paris, en particulier l'article 7.1 sur l'objectif global d'adaptation³ et l'article 8 sur les pertes et dommages.⁴ La mobilisation de

1. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM.pdf
2. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/outreach/IPCC_AR6_WGII_FactSheet_Africa.pdf
3. <https://unfccc.int/topics/adaptation-and-resilience/workstreams/gga>
4. <https://unfccc.int/documents/631661>

ressources financières pour l'Afrique nécessite l'adhésion au principe des responsabilités communes mais différenciées, conformément à l'article 9 de l'accord de Paris.⁵ Le financement climatique soutiendra le renforcement de la résilience, de la capacité d'adaptation et de la protection des communautés vulnérables contre les effets du climat. Cela contribuera à son tour à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à minimiser le réchauffement de la planète dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité.

Néanmoins, les risques sécuritaires liés au climat se font déjà sentir sur l'ensemble du continent, notamment en ce qui concerne la concurrence pour les ressources naturelles, l'accès à la nourriture, à l'eau et à l'énergie, les migrations et les déplacements, les phénomènes météorologiques extrêmes et les groupes armés.⁶ Dans le même temps, l'insécurité et les conflits accentuent la dégradation de l'environnement

et réduisent à néant les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.⁷ Les efforts d'adaptation au changement climatique et de lutte contre les risques sécuritaires liés au climat doivent être massivement intensifiés.

S'appuyant sur l'étude de l'ACRA, l'étude Ground for Peace de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD),⁸ la 27^(ème) Conférence des Parties (COP27) Climate Responses for Peace,⁹ la Déclaration de la COP28 sur les secours climatiques, le relèvement et la paix,¹⁰ et la stratégie de la GMV de l'UA et le cadre décennal de mise en œuvre, les recommandations suivantes décrivent les domaines clés dans lesquels l'UA peut faire progresser la restauration des écosystèmes favorables à la paix et la résilience des moyens de subsistance en Afrique.



“

Jamais auparavant autant de personnes n'ont été touchées par la dégradation des sols et la sécheresse. Quarante pour cent des terres fertiles sont aujourd'hui dégradées et les résultats sont désastreux: inégalités croissantes, personnes affamées, personnes déplacées; moyens de subsistance et entreprises menacés, environnements détruit; et les fondements de la paix, de la stabilité et de la sécurité ébranlés”

Mme Amina J. Mohammed, secrétaire générale adjointe des Nations unies, lors de la 16e conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

5. https://www.ipcc.ch/apps/njlite/srex/njlite_download.php?id=5114

6. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM.pdf

7. <https://www.accord.org.za/conflict-trends/climate-related-peace-and-security-risks-in-africa/>

8. https://www.unccd.int/sites/default/files/2024-12/Peace%20Forest%20Initiative_Ground%20for%20Peace_full%20report_UNCCD.pdf

9. https://www.cccpa-eg.org/pdf_read_download.php?type=read&newFileName=Climate+Responses+for+Sustaining+Peace+Initiative&file=5190_10103324.pdf

10. <https://mpf.undp.org/news/cop28-declaration-climate-relief-recovery-and-peace>



NAVIGUER DANS L'INTRICATION: CLIMAT, PAIX ET DÉGRADATION DES TERRES EN AFRIQUE

Les défis convergents de l'Afrique en matière de climat, de paix et de sécurité façonnent de plus en plus les agendas politiques au niveau national et transrégional. Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA (AUPSC) a identifié le changement climatique comme un moteur essentiel de l'insécurité et élabore actuellement une position africaine commune sur le climat, la paix et la sécurité (CAP-CPS). Parallèlement, la GMV de l'UA, dans le cadre de sa nouvelle stratégie et de son nouveau cadre de mise en œuvre pour la période 2024-2034, est en train de devenir une plateforme phare pour des réponses intégrées aux risques liés à la sécurité climatique par le biais de la restauration des terres.

La dégradation des terres et des forêts est devenue un important multiplicateur de risques de conflits sur le continent. Elle est à la fois une conséquence et un moteur de conflit, exacerbée par des mécanismes d'adaptation inadaptés, une concurrence violente pour des ressources rares et des vides de gouvernance

dans les zones fragiles et post-conflit. La dégradation peut résulter directement du conflit, par la destruction physique des paysages, l'équipement militaire et les incendies, ou indirectement par l'effondrement des systèmes de gestion des terres. Dans certains cas, les acteurs armés exploitent les terres et les forêts à des fins de contrôle ou d'extraction, tandis que les communautés confrontées à l'effondrement écologique peuvent se tourner vers des accords de gouvernance alternatifs pour garantir l'accès et la survie. La faiblesse des institutions et les profondes inégalités ne font qu'intensifier cette dynamique.

Les chercheurs, les institutions africaines et les organismes internationaux tels que l'UNCCD, le Conseil de sécurité des Nations unies et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) reconnaissent de plus en plus les liens entre le changement climatique, la prévention des conflits et le maintien de la paix. Alors que la

restauration des terres et des écosystèmes est de plus en plus considérée comme essentielle pour faire face à la crise climatique, ses contributions potentielles à la consolidation de la paix et à la coopération régionale restent sous-explorées. Cette note de politique vise à combler cette lacune en présentant la restauration des terres comme un levier stratégique pour faire progresser la paix, la sécurité et le développement durable en Afrique.

Des initiatives telles que la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), l'Initiative pour les forêts de la paix lancée par la UNCCD en 2019 et la Stratégie et le Plan d'action pour la biodiversité de l'UA (ABSAP) constituent des points d'entrée importants pour l'intégration de la restauration des terres dans des contextes sensibles aux conflits. S'inspirant de l'ACRA, de la GMV, et des expériences comparables de l'Amérique

latine, cette note présente des pistes d'action pour aligner la GMV sur le CAP-CPS et d'autres cadres continentaux.

L'aggravation des risques liés à la sécurité climatique en Afrique, notamment la désertification, l'insécurité alimentaire et hydrique, les migrations et les conflits violents, constitue un défi existentiel pour la paix et le développement. L'Initiative de la GMV, avec sa portée élargie à 42 pays et son alignement sur les principales stratégies de l'UA (sur le changement climatique, la biodiversité, la relance verte et le développement durable), offre un mécanisme essentiel pour y faire face. En intégrant les considérations relatives au climat et à la sécurité dans la mise en œuvre de la GMV et en coordonnant les efforts de l'UA et de ses partenaires, l'Afrique peut faire progresser un programme intégré de restauration, de résilience et de paix.

RISQUES ET TRAJECTOIRES POUR LA SÉCURITÉ CLIMATIQUE EN AFRIQUE

ACRA décrit un ensemble croissant de menaces exacerbées par le climat qui érodent les fondements de la stabilité, en particulier dans les régions déjà fragiles. Ces risques ne sont pas abstraits. Ils se manifestent par des perturbations concrètes des moyens de subsistance, de la gouvernance et des processus de paix sur l'ensemble du continent:

- La désertification et la dégradation des sols s'étendent au Sahel, à la Corne de l'Afrique et à l'Afrique australe, réduisant la productivité des terres et alimentant les conflits intercommunautaires. Plus de 45 % des terres productives d'Afrique sont dégradées, ce qui affecte directement près de 500 millions de personnes (UNCCD, 2024).
- Le stress hydrique, dû à l'irrégularité des précipitations, aux sécheresses et à la surexploitation, intensifie la concurrence sur les bassins partagés tels que le Nil, le Niger et le lac Tchad, ce qui entraîne des tensions diplomatiques et des violences localisées.

- L'insécurité alimentaire touche plus de 280 millions d'Africains, en partie à cause des mauvaises récoltes induites par le climat et de la perturbation des systèmes pastoraux (FAO, 2023). Cette situation exacerbe les inégalités existantes et affaiblit la résilience des ménages.
- La migration des campagnes vers les villes et les déplacements transfrontaliers ont été déclenchés par des chocs climatiques, en particulier la sécheresse et les inondations. L'Observatoire des déplacements internes (IDMC, 2022) rapporte que plus de 7,5 millions d'Africains ont été déplacés en raison de catastrophes et d'impacts climatiques au cours de la seule année dernière.
- Les conflits liés aux ressources naturelles sont en augmentation, en particulier dans les régions agropastorales où les agriculteurs et les éleveurs s'affrontent de plus en plus pour un accès de plus en plus restreint à la terre, à l'eau et aux couloirs de pâturage.
- Le recrutement dans les groupes armés et extrémistes est de plus en plus lié aux moyens de subsistance affectés par le climat. Les jeunes des zones dégradées et économiquement marginalisées, en particulier dans le Sahel et le bassin du lac Tchad, sont confrontés à des alternatives limitées et sont vulnérables à l'exploitation par des acteurs violents.



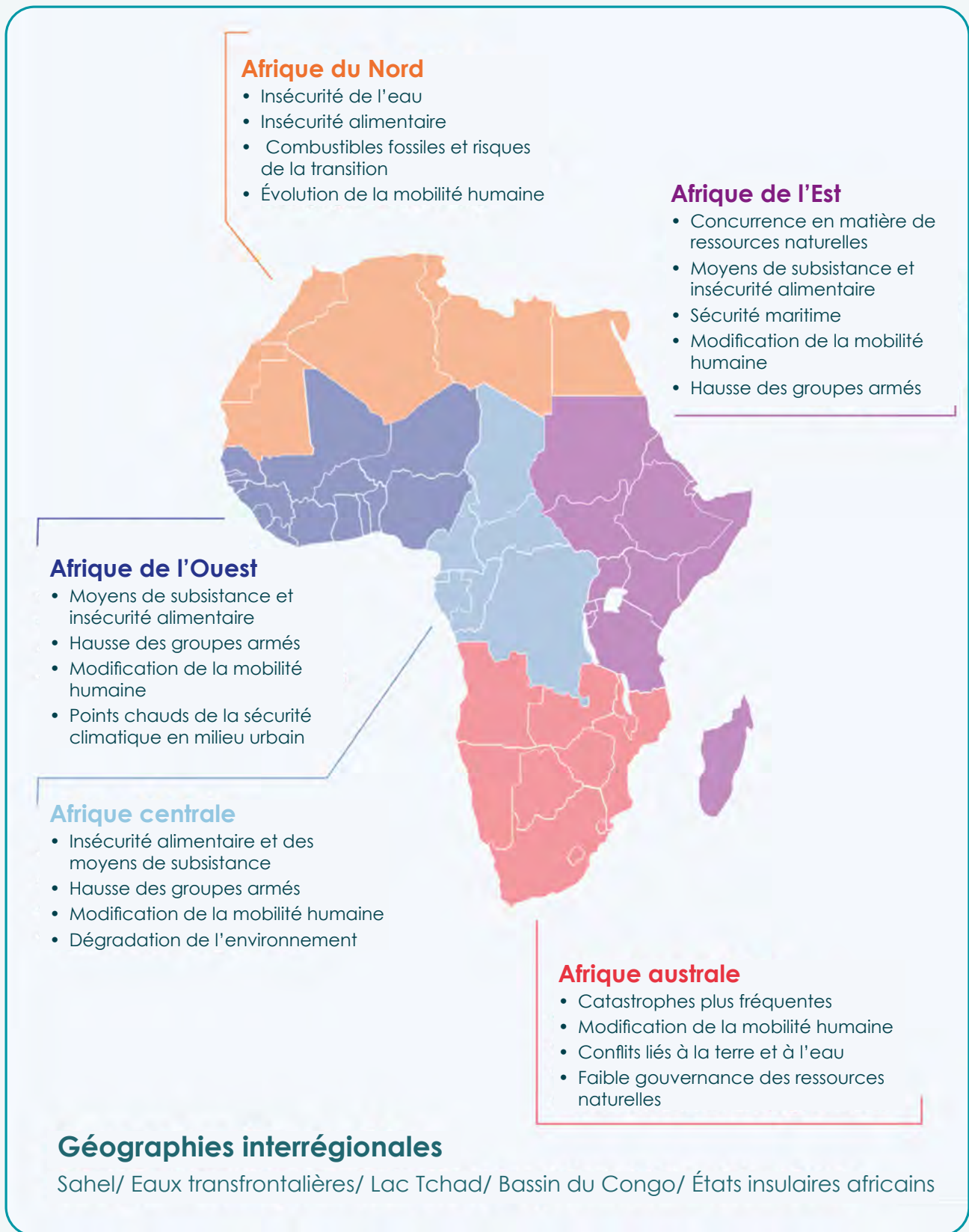


Figure 1: Risques liés à la sécurité climatique en Afrique (Adelphi, 2024)

Ces risques sont plus prononcés encore dans les régions où la dégradation de l'environnement et les risques climatiques s'entrecroisent avec une faible gouvernance et des inégalités sociales bien ancrées. La GMV couvre un grand nombre de ces zones à haut risque et offre une plateforme stratégique pour s'attaquer aux causes profondes par le biais d'approches intégrées de consolidation de la paix fondées sur la terre.

LA DÉGRADATION DES SOLS ET LE CLIMAT, UN RISQUE POUR LA SÉCURITÉ

La dégradation des sols dans les zones arides d'Afrique est un facteur croissant de vulnérabilité et d'instabilité. Elle touche plus de 65 % des terres du continent et compromet directement les moyens de subsistance, les systèmes d'alimentation et d'approvisionnement en eau, ainsi que la cohésion des communautés. Le changement climatique aggrave ces risques, érodant encore la résilience des populations déjà exposées aux vulnérabilités, aux conflits et aux déplacements. Les voies de sécurité suivantes sont essentielles pour comprendre les implications plus larges de la dégradation des terres:

- **Raréfaction des ressources et effondrement des moyens de subsistance:**

La baisse de la fertilité des sols, la réduction des pâturages et l'accès limité à l'eau compromettent la productivité agricole et pastorale. Cela oblige les ménages ruraux à adopter des stratégies d'adaptation négatives ou à migrer. L'insécurité des moyens de subsistance qui en résulte peut aggraver les tensions, en particulier lorsque les ressources sont contestées.

- **Déplacements et pressions institutionnelles:**

La perte de terres productives entraîne des déplacements internes et des migrations transfrontalières. Ces phénomènes exercent une pression sur la prestation de services, alimentent la concurrence pour les ressources de base et remettent en question la légitimité des autorités locales. Les États fragiles sont particulièrement exposés au risque d'effondrement sous l'effet de ce stress cumulatif.

- **Privation des droits des jeunes et risque de recrutement:**

Dans les environnements dégradés où la gouvernance est faible, les jeunes sont confrontés à des options limitées en matière d'emploi digne. L'absence d'emplois verts () et d'opportunités de revenus augmente le risque de recrutement dans les groupes armés ou les économies informelles. Pour y remédier, il faut lier la restauration à l'éducation, au développement des compétences et à l'accès aux moyens de subsistance. L'absence d'emplois viables est un point d'entrée clé pour la radicalisation.

- **Rupture des mécanismes traditionnels de résolution des conflits:**

La dégradation de l'environnement perturbe les accords de longue date en matière de partage

des terres et de pâturage. Lorsque les institutions coutumières sont érodées et que la gouvernance formelle est faible, les conflits sont plus susceptibles de s'intensifier. Ce phénomène est particulièrement évident dans les régions où les interactions entre éleveurs et agriculteurs sont saisonnières.

- **Effondrement des écosystèmes et conflits intercommunautaires:**

Le déclin des écosystèmes - qu'il s'agisse de zones humides, de forêts ou de pâturages - s'accompagne d'une diminution de la capacité de charge des différents moyens de subsistance. Cela peut accroître les tensions entre les groupes qui se disputent des ressources naturelles qui s'amenuisent. Dans les zones fragiles, ces pressions se recoupent souvent avec des griefs ethniques, politiques ou économiques.

L'initiative mondiale pour la GMV en tant que plateforme de sécurité climatique sécurité

L'initiative de la Grande Muraille Verte (GMV) offre une plateforme unificatrice pour le développement durable et de réduction de la pauvreté dans les zones arides d'Afrique. L'Afrique. Conçue dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre de l'UNCCD, la GMV constitue un point de convergence mutuelle et de synergie entre les conventions de Rio et le cadre SENDAI pour la réduction des risques de catastrophes. Elle offre un potentiel énorme pour atteindre la sécurité alimentaire, réduire les conflits et renforcer la résilience grâce à la restauration et la diversification de l'agriculture et des systèmes de production." — Évaluation des risques liés à la sécurité des risques climatiques (ACRA)



L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE: UNE PLATEFORME POUR LA PAIX ET LA RÉSILIENCE

Entrant maintenant dans une décennie critique de mise en œuvre, la GMV sert d'initiative phare de l'UA pour intensifier la restauration des terres, renforcer les moyens de subsistance et favoriser la résilience écologique et sociale sur l'ensemble du continent. Sa stratégie 2024-2034 et son cadre de mise en œuvre engagent 42 États membres et fixent des objectifs audacieux: restaurer 100 millions d'hectares de terres, créer 10 millions d'emplois et séquestrer 250 millions de tonnes de CO₂. En tant que plateforme multisectorielle, la GMV représente toujours plus un point d'entrée pour intégrer la consolidation de la paix et la sécurité climatique dans la gestion durable des terres, en particulier dans les zones vulnérables et touchées par les conflits, où les écosystèmes dégradés se heurtent aux tensions sociales et aux faiblesses institutionnelles.

Quatre axes stratégiques de la stratégie de la GMV:

- 1 Leadership et gouvernance:** Favoriser la cohérence des politiques, la planification sensible à la sécurité et la coordination à plusieurs niveaux.
- 2 Restauration et moyens de subsistance transformateurs:** Promouvoir les chaînes de valeur basées sur la terre, l'inclusion des jeunes et des femmes, et l'agriculture climato-intelligente.
- 3 Financement et partenariats:** Mobiliser des fonds, impliquer les communautés et aligner les efforts régionaux.
- 4 Intégration et diffusion des connaissances:** Utiliser les données probantes, l'innovation et l'expertise locale pour une mise en œuvre résiliente.

La GMV propose de multiples voies favorables à la paix:



Voie 1: Restaurer les zones tampons naturelles pour réduire les conflits

- Les terres réhabilitées augmentent la disponibilité des ressources, réduisant la concurrence pour l'eau et les pâturages.
- L'agroforesterie et l'amélioration de la fertilité des sols réduisent les tensions communautaires, en particulier dans les zones de transhumance.



Parcours 2: Reconstruire la cohésion sociale par la participation

- La restauration des terres menée par la communauté favorise la coopération, l'inclusion et la confiance locale.
- La gouvernance intégrée des ressources naturelles renforce la collaboration transfrontalière.



Piste 3: Soutenir la résilience des moyens de subsistance et les alternatives à la migration

- Les emplois et les entreprises basées sur la nature dissuadent les jeunes de s'enrôler dans des groupes armés.
- L'autonomisation des femmes et des jeunes renforce la capacité d'adaptation et l'inclusion économique.

Au Niger et au Mali, la restauration conjointe de restauration soutenues par la GMV comme la plantation de cultures résistantes à la sécheresse sécheresse et la lutte contre l'érosion l'érosion, ont amélioré la sécurité sécurité alimentaire, stimulé les revenus et la cohésion des communautés. Les initiatives transfrontalières, notamment l'agroforesterie le long de la frontière entre le Niger et le Nigeria et le reboisement le long de la frontière le long du corridor Sénégal-Mauritanie ont contribué à réduire les tensions et les différends liés aux ressources tout en favorisant la collaboration la collaboration transfrontalière.

Au Niger, des projets de boisement (2006-2020) impliquant 26 communautés rurales dans 6 régions ont conduit au tout premier paiement de crédits carbone (450 000 USD), de la régénération et des moyens de subsistance. des moyens de subsistance. - UN Habitat, 2022

PERSPECTIVES STRATÉGIQUES ET RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

Principales informations stratégiques

- **La restauration est un outil de première ligne pour briser les cycles de conflit et les inégalités sociales.** La dégradation des terres contribue directement aux déplacements, aux conflits et à l'effondrement des moyens de subsistance. La restauration stratégique des terres, lorsqu'elle est liée à la consolidation de la paix, peut interrompre ces cycles et ouvrir la voie au renforcement de la résilience.
- **Les solutions fondées sur la nature et favorables à la paix restent sous-développées.** Bien que ces solutions gagnent du terrain en Afrique, peu d'entre elles sont conçues pour produire des dividendes de paix mesurables. La GMV peut ouvrir la voie à des approches de NbS sensibles aux conflits, qui réduisent la concurrence, favorisent l'inclusion et instaurent la confiance.

- **Le financement du carbone et l'investissement dans la restauration atteignent rarement les environnements fragiles et touchés par les conflits.** En raison des risques institutionnels, beaucoup de ces pays sont exclus du financement du climat et du carbone. L'Initiative mondiale pour l'eau peut servir de projet pilote pour tester l'intégration de l'article 6, de REDD+,¹¹ et de l'AFR100 dans le cadre de mesures de sauvegarde tenant compte des conflits.
- **Les paysages transfrontaliers offrent des points d'entrée pour la diplomatie écologique.** Les écosystèmes partagés, tels que les bassins fluviaux et les corridors de pâturage, sont des points névralgiques de coopération ou de contestation. L'initiative mondiale pour la protection des animaux peut promouvoir des mécanismes de restauration et de médiation conjoints qui désamorcent les tensions et consolident la paix régionale.
- **La GMV fournit une plate-forme concrète pour la mise en œuvre du CAP-CPS.** Le CAP-CPS offre une vision politique mais a besoin d'une base opérationnelle. La GMV peut traduire cette vision en actions transrégionales, nationales et communautaires, en co-bénéfices mesurables et en alignement intersectoriel.

L'initiative « Un terrain pour la paix », lancée par l'UNCCD et ses partenaires, explore le lien entre le climat et la sécurité par le biais de la restauration des terres. Axée sur les régions notamment le Sahel et la Corne de l'Afrique et la Corne de l'Afrique - il promeut la paix par le biais d'approches inclusives et sensibles aux conflits, de la gouvernance foncière et de la réhabilitation des terres. L'initiative souligne le rôle de la restauration dans la prévention des conflits, la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Ses conclusions démontrent que les terres dégradées ne sont pas seulement un problème écologique, mais aussi un problème de paix et de sécurité. La GMV peut bénéficier directement des méthodologies de Un terrain pour la Paix de l'ONU, telles que la planification participative, les comités de paix locaux et l'intégration de l'alerte précoce. — Un terrain pour la Paix, CNULCD, 2024 UNCCD, 2024

Recommandations opérationnelles

- **Intégrer la sécurité climatique dans la planification de l'IGF:** Utiliser des outils fondés sur l'ACRA pour effectuer des évaluations des risques liés à la sécurité climatique et donner la priorité à la restauration dans les zones touchées par les conflits et la transhumance. Les États membres de l'UA devraient intégrer la sensibilité aux conflits dans les opérations de la GMV.
- **S'aligner sur le CAP-CPS et soutenir la coordination menée par l'UA:** Faire de GMV un site de démonstration pour la mise en œuvre de la CAP-CPS. Créer un groupe de travail technique sur la paix et la sécurité dans le cadre de l'Initiative mondiale pour la protection des forêts, dirigé conjointement par l'UA, le Mécanisme des Nations unies pour la sécurité climatique (UNCSM)¹² et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, avec les communautés économiques régionales (CER) et les États membres de l'UA.
- **Fournir un soutien ciblé à la préparation dans les zones fragiles et touchées par les conflits:** Développer un soutien technique et financier sur mesure pour aider les pays qui se remettent d'un conflit ou qui risquent d'en subir un à mettre en œuvre une restauration résiliente au climat. Il s'agit notamment de soutenir l'accès au marché du carbone, la planification de l'utilisation des terres en tenant compte des conflits et la gouvernance inclusive des projets.

11. La réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, ainsi que la gestion durable des forêts et la conservation et le renforcement des stocks de carbone forestier.

12. <https://www.un.org/climateaction/mechanism/en>

- **Promouvoir des solutions naturelles positives pour la paix et des voies de restauration du carbone:** Concevoir les Sbn (solution basée sur la nature) en gardant à l'esprit les résultats en matière de paix, y compris la co-gestion des ressources et le partage inclusif des bénéfices. Aligner la GMV sur les projets pilotes REDD+, AFR100 et de l'article 6 afin de démontrer les co-bénéfices et d'attirer des financements en tenant compte des conflits.
- **Rendre opérationnels les outils d'alerte précoce et de consolidation de la paix:** Intégrer les systèmes d'alerte précoce en cas de conflit climatique aux connaissances locales, au système continental d'alerte précoce (CEWS) et aux plateformes des CER. Soutenir la formation à la consolidation de la paix et les mécanismes de dialogue dans les paysages de la GMV afin de gérer les tensions liées à la terre.
- **Renforcer la coopération et la médiation transfrontalières:** Utiliser la GMV comme moyen de soutenir la consolidation de la paix écologique dans les bassins fluviaux, les couloirs de pâturage et les zones frontalières partagés. La CUA et les CER devraient promouvoir la programmation conjointe de la restauration et l'harmonisation de la gouvernance foncière.
- **Élargir les systèmes de contrôle pour suivre les co-bénéfices de la paix:** Élaborer des indicateurs qui mesurent les effets de la restauration sur la paix, l'inclusion et la gouvernance, parallèlement aux paramètres biophysiques. L'UA et ses partenaires devraient investir dans des systèmes de données pour l'apprentissage, la transparence et la responsabilité.
- **Utiliser les programmes de la GMV comme points d'entrée pour la médiation de la paix et le dialogue:** Utiliser les processus de mise en œuvre de la GMV, en particulier l'engagement communautaire, l'aménagement du territoire et les activités transfrontalières, comme plates-formes pour faciliter le dialogue et la médiation des conflits. Les acteurs locaux et régionaux,

y compris les CER et les infrastructures nationales de paix, devraient être équipés pour utiliser la restauration comme un mécanisme d'entrée en douceur pour rétablir la confiance dans les zones fragiles ou contestées. Il s'agit également de soutenir les réformes qui garantissent les droits fonciers, en particulier pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés. Lier les efforts de la GMV aux mises à jour de la politique foncière nationale et veiller à ce que les protocoles d'accès à la terre tenant compte de la paix soient intégrés.

- **Faciliter une gouvernance foncière inclusive et la sécurité:** Soutenir les réformes qui garantissent les droits fonciers, en particulier pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés. Lier les efforts de la GMV aux mises à jour de la politique foncière nationale et veiller à ce que les protocoles d'accès à la terre tenant compte de la paix soient intégrés.

Dialogue transfrontalier à travers la résilience pastorale en Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Sahel:

En février 2025, les bureaux des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et pour l'Afrique centrale (UNOCA) ont organisé un atelier à Dakar pour renforcer la coexistence pacifique entre agriculteurs et éleveurs et améliorer la gouvernance transfrontalière de la transhumance. L'atelier a rassemblé plus de trente participants, dont la Communauté économique Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), la Commission Climat Sahel, la société civile et des partenaires des Nations unies. Les participants ont souligné qu'un mauvais accès aux terres et la mobilité du bétail sont d'importants facteurs de tension et ont proposé des protocoles harmonisés entre la CEDEAO et la CEEAC, des systèmes agropastoraux résilients et des mécanismes de médiation utilisant la la gouvernance foncière comme point d'entrée pour le dialogue, la consolidation de la paix et le développement durable en Afrique de l'Ouest et du Centre. — UNOWAS, 2025



CONCLUSION

La GMV représente une occasion unique et opportune de relever les défis en matière de climat, de paix et de sécurité auxquels est confronté le continent africain. Elle offre un moyen non seulement de restaurer les terres dégradées et de créer des moyens de subsistance durables, mais aussi de prévenir les conflits, de promouvoir la coopération et de soutenir le rétablissement dans les situations post-conflit. Toutefois, pour réaliser ce potentiel, la mise en œuvre doit aller au-delà de la seule restauration écologique et adopter une approche qui prenne en compte la paix.

Les recommandations présentées dans ce document ne sont pas exhaustives mais fournissent une base pour aligner les efforts de restauration sur le programme plus large de paix et de résilience de l'Afrique. En intégrant une planification sensible aux conflits, en élargissant

l'accès au financement climatique dans les environnements fragiles, touchés par les conflits et vulnérables, en tirant parti de plateformes telles que REDD+, AFR100 et l'article 6, et en renforçant la coordination institutionnelle, l'Initiative de la GMV peut servir de modèle pour une action climatique qui construise également une paix durable.

Alors que l'UA fait progresser le CAP-CPS, la GMV offre un banc d'essai pratique pour démontrer à quoi ressemble une action intégrée. La Commission de l'UA, en partenariat avec les États membres, les CER, l'UNCCD, l'UNCSM et les partenaires de développement, devrait saisir cette occasion pour institutionnaliser la prévoyance en matière de sécurité climatique, investir dans la résilience des communautés et veiller à ce que la restauration devienne un outil de coopération.



En collaboration avec:



Accédez à la nouvelle stratégie GGWI ici:



Pour plus d'informations sur la réunion et sur les modalités de participation, veuillez contacter:

Harsen Nyambe Nyambe

Directeur, Environnement Durable et Économie Bleue

Email: NyambeH@africa-union.org

Dr. Jihane El Gaouzi

Chef de la Division Environnement Durable

Email: ElgaouziJ@africa-union.org

Leah Wanambwa Naess

Chargée principale de politique et point focal pour l'Initiative de la Grande Muraille Verte

Email: Wanambwal@africa-union.org